

Aérodrome de Nevers 58180 MARZY www.aeroniv.fr ≈ 03 86 57 27 51



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2024

Ordre du jour :

Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. du 04.03.2023 Rapport moral du Président. Rapport financier du Trésorier et du Vérificateur aux comptes. Élection du Vérificateur aux comptes Sécurité des vols Projets 2024 Parole aux invités Questions diverses Élections au conseil d'administration.

Le Président ouvre la séance à 10h00

Préambule

Le Président remercie pour leur présence

Madame Corinne MANGEL, représentant M. Denis THURIOT, Maire de Nevers Madame Christine GUILLARD, présidente du CDACN Monsieur Louis-François MARTIN, Maire de Marzy Monsieur Jacques SUZANNE, Président d'Honneur de l'Aéroclub

Il présente les excuses de

Madame Perrine GOULET, députée de la Nièvre

Monsieur Jean Luc CHARRON, Président de la FFA

Monsieur Patrick SCIAU, Président du Comité Régional des Aéroclubs de Bourgogne-Franche Comté Monsieur Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental de la Nièvre

Madame BEZE et Monsieur HERTELOUP, conseillers départementaux du canton de Fourchambault Monsieur Lionel LECHER, conseiller départemental du canton de Varennes Vauzelles Madame la députée

La limite du quorum définit par l'article 13 des statuts de l'association étant atteinte (31 sur 45), l'Assemblée pourra valablement délibérer.

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 04.03.2023

Après lecture du secrétaire, aucun membre ne s'y opposant, il est procédé à un vote à main levée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président fait le point sur l'activité aéronautique de l'Aéroclub. Malgré une année difficile marquée par la guerre, l'inflation, et les intempéries, ainsi que l'incendie dévastateur du club-house en Février 2023. Il est satisfait de constater que le total des heures de vol atteint est honorable, avec plus de 827 heures malgré la disponibilité de seulement 2 avions (dont 1 hors service pendant 4 mois sur 12). Les actions entreprises par le conseil d'administration, telles que l'installation d'un Kit Mogas sur FGPJL pour utiliser de l'essence sans plomb plus abordable que la 100LL, l'acquisition d'une cuve de 300 litres avec son fourgon, et le recrutement d'un instructeur contractuel, ont permis de maintenir voire de réduire les tarifs des heures de vols, les maintenant ainsi, aussi accessibles que possible.

Les détails par type d'activité (école, vols locaux, voyages, vols de nuit, etc.) sont répertoriés en annexe 1 du compte-rendu. En ce qui concerne les membres, le club compte 88 adhésions en 2023, dont 5 femmes et 41 élèves pilotes.

Malgré l'impact de l'incendie du club-house sur les moments de partage et de convivialité, plusieurs événements significatifs ont marqué l'année 2023 pour notre club :

- La remise des diplômes BIA (25 jeunes lauréats de la Nièvre)
- L'obtention de nouveaux brevets : 2 licences PPL, 1 ABL et 6 lâchers solo
- La visite de la base Aérienne 702 d'Avord
- La Journée Féminine
- L'obtention de la certification IFR pour FGPJL et son réentoilage complet
- La rénovation du club-house

En conclusion, le Président exprime sa gratitude envers les membres du bureau, du conseil d'administration, des instructeurs, ainsi que tous les bénévoles et leurs conjoints, pour leur dévouement à l'identité et à la vitalité de notre magnifique aéroclub.

RAPPORT FINANCIER 2023

La Trésorière, Mme Christine GUILLARD, présente le compte de résultats et le bilan financier pour l'exercice 2023 (en annexe 2). Les différents chapitres sont exposés et commentés en mettant l'accent sur les économies effectuées grâce à l'achat de la cuve et l'utilisation de SP98 dans nos avions ainsi que l'augmentation des dépenses envers l'instruction, dues à la contractualisation d'instructeurs auto-entrepreneurs, mais nécessaires pour palier le manque d'instructeurs bénévoles et faire vivre l'instruction, pilier de l'aéroclub.

Après avoir minutieusement examiné les écritures comptables, Monsieur Philippe TRBICH, le Vérificateur aux Comptes, certifie l'authenticité et la véracité des écritures. Il exprime sa reconnaissance pour le travail réalisé par le conseil d'administration, soulignant que ses décisions stratégiques ont contribué à prévenir d'importants problèmes financiers à l'avenir.

Le président demande de voter le quitus au trésorier pour sa gestion, ce qui est fait par un vote majoritaire de l'assemblée.

0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR

ELECTIONS DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

M. Philippe TRBICH est élu vérificateur au compte 2024 par un vote unanime de l'assemblée

0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR

SECURITE DES VOLS

Le responsable pédagogique, Monsieur Christophe BRAUN expose les principaux évènements intervenus à l'aéroclub en 2023 et les axes d'attention issus des publication nationales (DSAC, BEA...), après étude avec Monsieur Alain GOUMET, Correspondant Prévention et Sécurité.

Les principaux points sont :

- Manque d'expérience récente/totale des pilotes (Incitation à voler plus)
- Incursion zones contrôlées (TMA, RTBA...)
- Péril animalier sur la plateforme de Nevers
- Vaporlock avec notre régent utilisant du SP98 (Risques, Atténuation des risques)
- Avitaillement de notre cuve SP98 (Règles, installation d'un jaugeur..)

Il est fait rappel aussi de l'existence du manuel SGS (disponible sous OpenFlyers) ainsi que de l'obligation des adhérents d'en avoir connaissance.

PROJETS 2024

Parmi les projets pour 2024 :

- Ré-intégration du club-house
- Embauche d'un nouvel instructeur sous contrat
- Engagement pour la journée "Aviation pour les femmes"
- Relance des journées de baptême et des Journées Portes Ouvertes (JPO)

PAROLE AUX INVITES

Le Président donne la parole aux invités.

Après quatre décennies de présence assidue aux assemblées générales de l'Aéroclub, Monsieur Louis-François MARTIN, Maire de Marzy, exprime sa reconnaissance envers le conseil d'administration pour avoir surmonté brillamment les défis de l'année passée grâce à ces décisions stratégiques et économiques judicieuses. Il fait écho aux remarques du chef pilote, Christophe Braun, concernant les menaces dues au péril animalier pesant sur l'aérodrome, regrettant la rigidité croissante des réglementations encadrant le monde de la chasse.

Madame Corinne MANGEL, représentant le Maire de Nevers, Denis THURIOT, approuve les commentaires de Monsieur Louis-François MARTIN concernant le monde de la chasse. Elle exprime sa gratitude envers le président Eric GOMEZ pour ses relations amicales, Christine GUILLARD pour son travail acharné, et Paul CHENE pour son rôle de médiateur. Madame MANGEL se réjouit d'avoir pu prêter temporairement un espace dans la tour de contrôle pour l'aéroclub en attendant la rénovation du club-house, et elle remercie chaleureusement le conseil d'administration pour ses initiatives en faveur des jeunes. Elle évoque plusieurs projets et événements prévus en 2024 sur l'aérodrome.

Monsieur Jacques SUZANNE, en tant que président d'honneur, se réjouit de voir que l'année 2023 marque la fin des turbulences pour l'aéroclub, et adresse ses félicitations à l'ensemble de l'équipe dirigeante pour sa gestion.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Soheyl AZARNIA, membre sortant, ne renouvelle pas sa candidature.

Messieurs Laurent DAVENNE, Sébastien DUPAS, Eric GOMEZ et Alain GOUMET, membres sortants, renouvellent leur candidature.

Messieurs Patrick MUNIER et Gilbert MEYER se portent candidats

Résultat de l'élection au CA:

Laurent DAVENNE: 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR Sébastien DUPAS / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR Eric GOMEZ: 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR Alain GOUMET: 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR Gilbert MEYER: 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR Patrick MUNIER: 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 45 POUR

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président lève la séance à 12h00 et invite toute l'assistance au pot amical qui suit.

Le Secrétaire Le Président

Sébastien DUPAS Eric Gomez

5 2